

# FICHE PRATIQUE



## Mobilité

## S'engager dans une démarche de mobilité durable Déplacement des personnels



### Objectifs

Réduire les émissions liées aux déplacements des personnels lors des trajets domicile-travail.  
Réduire les coûts liés aux déplacements.  
Proposer une politique de mobilité attractive pour les collaborateurs.



### Pourquoi c'est important ?

- La **mobilité** représente une part significative des émissions des établissements : 13% des Emissions de Gaz à Effet de Serre du secteur de la santé. Les **déplacements des professionnels** contribuent à environ 4% des GES du système de santé.\*
- C'est le 2ème poste d'émissions (après les médicaments et Dispositifs Médicaux/DM).
- C'est aussi un enjeu de santé publique, de qualité de vie au travail et de développement territorial.

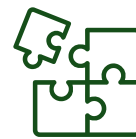


### Réglementaire

Depuis 2019, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), l'employeur peut financer les trajets domicile-travail. Cette loi impose à tous les hôpitaux privés de plus de 50 salariés de réaliser un Plan de Mobilité Employeur. Les hôpitaux publics peuvent également le déployer.

La loi LOM prévoit également que les parkings doivent être pré-équipés pour l'installation de bornes de recharge électrique et proposer 10% de places déjà équipées (d'ici 2030).

\*Source : The Shift Project, 2023



### Difficultés



### Investissements



### Gains



## Exemples inspirants

- Grâce à son plan de mobilité, le **CHU de Bordeaux** encourage la pratique du vélo par la labélisation Employeur Pro-Vélo, en augmentant le nombre de stationnements de vélos et la mise en place de services de réparations.
- Le **CH d'Angoulême** encourage le **covoiturage** en utilisant les applications de mobilité de la ville.



# FICHE PRATIQUE



## Mobilité

## S'engager dans une démarche de mobilité durable

Déplacement des personnels

### Mise en oeuvre

- 1 Cadrer et lancer un plan de mobilité employeur :** Nomination d'un chef de projet, identification des parties prenantes, validation des objectifs et des attentes, définition d'une gouvernance et création d'un groupe d'ambassadeurs, définition du rétro-planning, cadrage du budget.
- 2 Réaliser un état des lieux de l'existant :** enquête de mobilité, géolocalisation et cartographie des flux de personnes, étude de l'accessibilité du site et liste des offres de transports existantes.
- 3 Proposer des solutions :** analyse et croisements des données des pratiques et des solutions alternatives, adaptées aux besoins des collaborateurs.
- 4 Déployer le plan d'actions :**
  - Pilotage du plan de mobilité (comité de pilotage, priorisation des actions à déployer, suivi des indicateurs, évaluation des pratiques);
  - Accompagnement des agents au changement de comportement (sensibilisation des professionnels aux modes alternatifs, proposition d'ateliers de sécurité à vélo, mise à disposition d'une flotte de véhicules doux);
  - Participation à des événements ("Mai à vélo", Semaine européenne de la mobilité);
  - Développement de partenariats et relations extérieurs (sociétés de transport en commun, ambulances et sociétés de transports de patients, entreprises de proximité...);
- 5 Communiquer, soutenir et valoriser :** Communication sur le déploiement du plan d'actions, valoriser des aides et prises en charges financières, interventions d'associations...

### Parties prenantes



Responsable RSE  
Direction  
Responsable RH  
Equipe technique  
Exploitant de réseaux de transports communs  
Collectivités territoriales  
Entreprises voisines

### Durée du projet



Entre 6 mois et 2 ans

### Indicateurs



- Part de déplacements selon les modalités
- Emissions de GES des mobilités
- Augmentation de l'offre de stationnement de vélos
- Nombre de bénéficiaires au forfait mobilité durable

### Points de vigilance



- Pérennisation des forfaits mobilité employeur
- Accompagnement soutenu au changement des pratiques individuelles



### Ressources utiles

- ADEME : [Boîte à outils Plan de mobilité employeur](#)
- ANAP : [Cadre juridique de la mobilité durable](#) ; [Kit transports durables](#) ; [Plan de mobilité](#)
- [Label Employeur Pro-Vélo](#),
- Outils numériques mobilité : [MobiliPro](#) (ADEME), [Klaxit](#), [Ecov](#) et [Geovelo](#)
- Mission d'appui Santé durable : [Questionnaires mobilité](#)

### A explorer

- Intégrer les actions dans la politique RH (forfait mobilité, télétravail...)
- Mutualiser des plans de mobilité avec les entreprises de proximité pour trouver des solutions communes.